



Lundi 14 octobre 2013

Communiqué de presse

Services à la personne

Le Syndicat national des résidences avec services pour aînés rejoint la Fédération du service aux particuliers

Le président de la Fédération du service aux particuliers (FESP), Maxime Aiach, et le président du Syndicat national des résidences avec services pour aînés (SNRA), François Georges, ont organisé, mardi 14 octobre 2013, une conférence de presse officialisant l'adhésion du SNRA à la FESP.

Le Syndicat national des résidences avec services pour aînés (SNRA) rejoint la Fédération du service aux particuliers (FESP) afin de s'inscrire dans une dynamique de rapprochement entre les différents acteurs du secteur du service à domicile partageant de nombreux enjeux de développement de l'offre à destination des particuliers et de qualité des services.

Afin de répondre au mieux aux enjeux actuels des entreprises œuvrant en faveur du mieux-être au quotidien des personnes âgées, les acteurs de l'habitat adapté aux seniors se rapprochent des entreprises prestataires et mandataires de services à domicile, regroupées au sein de la FESP.

Face au vieillissement de la population et aux besoins croissants d'aide à l'autonomie des personnes âgées, les résidences-services et les entreprises de services à domicile permettent aux personnes âgées de continuer à réaliser les gestes de la vie quotidienne dans un environnement résidentiel et social, humain et sécurisé.

Le SNRA propose une alternative supplémentaire aux seniors entre le maintien à domicile et la vie en établissement médical. Avec la réalisation de logements neufs adaptés et équipés pour les seniors, situés dans des zones proches des commerces et des transports, les résidences services permettent de maintenir ou recréer du lien social, de préserver l'autonomie par le sport ou encore de favoriser le dialogue intergénérationnel.

Prestataire de services à la personne, le SNRA partage avec la FESP des valeurs de qualité du service et de professionnalisation des intervenants à domicile notamment par la formation professionnelle, la mise en place de valeur ajoutée pour la personne, le respect des normes, la promotion de la certification.

Interlocuteur privilégié des pouvoirs et des acteurs du secteur des services à la personne, la FESP complète avec l'adhésion du SNRA sa représentation de l'ensemble des acteurs entrepreneuriaux du secteur des services à domicile.

Contacts presse :

FESP : 01.53.85.40.80

SNRA : 04 78 53 68 68